



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **CLAS1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	5
Programme	6
Programme détaillé par matière	6
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	8
Prérequis entre cours	9
Cours et acquis d'apprentissage du programme	9
Programme détaillé par bloc annuel	9
CLAS1BA - 1er bloc annuel	9
CLAS1BA - 2e bloc annuel	12
CLAS1BA - 3e bloc annuel	14
Informations diverses	16
Conditions d'accès	16
Pédagogie	18
Evaluation au cours de la formation	18
Mobilité et internationalisation	18
Formations ultérieures accessibles	18
Gestion et contacts	19

CLAS1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le bachelier en « Langues et lettres anciennes, orientation classiques » vous forme à devenir des spécialistes dans l'étude des textes anciens. Travaillant sur les sources textuelles originales, rédigées en grec et en latin, vous êtes appelés à développer progressivement une capacité à étudier ces textes de façon rigoureuse et précise, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager le sens.

Cette formation pointue vous amènera à développer des compétences générales dans l'analyse précise, objective et critique des informations.

Votre profil

Pour entamer ces études, il n'est pas nécessaire d'avoir déjà opéré un choix précis de métier ou de se destiner à l'enseignement. Un intérêt marqué pour les langues anciennes, la littérature et les civilisations gréco-romaines est une excellente raison pour entreprendre cette formation.

- Vous souhaitez approfondir votre connaissance des civilisations grecque et romaine, découvrir en quoi elles sont à l'origine de la culture européenne moderne ?
- Vous appréciez étudier, à partir des sources textuelles en langue originale, la pensée humaine sous toutes ses facettes ?
- Vous aimez la rigueur d'analyse et souhaitez développer votre esprit critique ?
- Vous appréciez la recherche documentaire et le travail en bibliothèque ?

Alors, vous avez les qualités requises pour entreprendre des études en langues et lettres, orientation classiques.

Votre futur job

Si certains de nos diplômés travaillent dans le secteur de la recherche, produisant des éditions de textes classiques ou des études approfondies sur différents aspects des civilisations antiques, d'autres se destinent à l'enseignement des langues anciennes dans le secondaire, pour lequel ils auront suivi en master ou après le master une formation en didactique.

D'autres trouvent un emploi dans le secteur privé ou le secteur public grâce notamment à la polyvalence que leur a donné leur formation en philosophie, arts et lettres.

La rigueur intellectuelle et l'esprit d'ouverture acquis lors de leur formation leur permet de s'imposer rapidement dans leur milieu de travail, même s'ils n'ont pas forcément acquis a priori toutes les compétences techniques spécifiques.

Votre programme

Le bachelier en langues et lettres, orientation classiques propose :

- une formation générale en philosophie, arts et lettres ;
- une formation spécifique aux civilisations antiques à travers leurs sources textuelles.

La formation spécifique inclut les aspects suivants :

- un apprentissage progressif des langues grecque et latine (morphologie et syntaxe) ;
- l'étude directe des sources écrites de l'Antiquité gréco-romaine (analyse de textes grecs et latins grâce à une connaissance approfondie des langues classiques et à la mise en Œuvre des méthodes actuelles en herméneutique, théorie littéraire et linguistique) ;
- l'étude de textes poétiques, narratifs et dramatiques du patrimoine littéraire de l'antiquité gréco-romaine ;
- la connaissance des sociétés grecque et romaine : arts et civilisations, histoire institutionnelle et politique, philosophie ;
- des activités visant au développement des capacités de la recherche documentaire, de la critique des sources et de la communication.

Au terme du bachelier, il vous sera possible de poursuivre votre cursus en suivant le [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) ou le [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#). Par le biais de certaines mineures, il vous sera aussi possible d'accéder à d'autres formations de second cycle, comme par exemple le [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) ou le [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#)

CLAS1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le bachelier en « Langues et lettres anciennes, orientation classiques » forme des étudiants appelés à devenir des spécialistes de l'étude des textes anciens. Travaillant sur les sources textuelles originales, rédigées en grec et en latin, ces étudiants développeront progressivement une capacité à traduire ces textes de façon rigoureuse et précise, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager les valeurs humaines. Le défi qui s'offre à eux est de pouvoir, au terme du programme de bachelier, mobiliser les différents

savoirs acquis en vue de la rédaction d'un travail personnel, d'ampleur limitée, mettant en oeuvre une méthode scientifique

1. Maîtriser des savoirs disciplinaires

(1.1) Maîtriser un socle de savoirs dans les domaines de l'histoire, de la philosophie, des arts et des lettres

(1.2) Articuler ces savoirs dans un contexte historique, social et culturel

(1.3) Maîtriser des savoirs liés à la crise écologique et à la transition

(1.4) Maîtriser des savoirs dans le domaine des sciences de l'Antiquité

(1.5) Maîtriser des savoirs dans le domaine des langues et des littératures classiques (grec et latin)

2. Comprendre et analyser des sources

(2.1) Examiner les sources de manière critique

(2.2) Hiérarchiser les sources selon leur fiabilité et leur pertinence

(2.3) Parcourir, rechercher, filtrer, évaluer et gérer des données, des informations et des contenus numériques

(2.4) Comprendre et évaluer les aspects de propriété intellectuelle (droits d'auteur et licences) des données numériques

(2.5) Rassembler et organiser des sources en langue originale en vue de répondre à une question de recherche

(2.6) Comprendre, traduire et commenter des textes littéraires et des sources documentaires rédigés en grec et en latin

3. Donner des preuves de la maîtrise des savoirs disciplinaires

(3.1) Interpréter les événements culturels dans leur contexte et leur impact

(3.2) Évaluer la signification culturelle des données et leur impact

(3.3) S'engager dans des cultures communales d'expression

(3.4) Engager des caractéristiques de la crise écologique

(3.5) Générer des informations contenues

(3.6) Commenter la réception littéraire des documents grecs et latins

rigoureuse.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des savoirs disciplinaires

- 1.1. Maîtriser un socle de savoirs dans les domaines de l'histoire, de la philosophie, des arts et des lettres
- 1.2. Articuler ces savoirs dans un contexte historique, social et culturel
- 1.3. Maîtriser des savoirs liés à la crise écologique et à la transition
- 1.4. Maîtriser des savoirs dans le domaine des sciences de l'Antiquité
- 1.5. Maîtriser des savoirs dans le domaine des langues et des littératures classiques (grec et latin)

2. Comprendre et analyser des sources

- 2.1. Examiner les sources de manière critique
- 2.2. Hiérarchiser les sources selon leur fiabilité et leur pertinence
- 2.3. Parcourir, rechercher, filtrer, évaluer et gérer des données, des informations et des contenus numériques
- 2.4. Comprendre et évaluer les aspects de propriété intellectuelle (droits d'auteur et licences) des données numériques
- 2.5. Rassembler et organiser des sources en langue originale en vue de répondre à une question de recherche
- 2.6. Comprendre, traduire et commenter des textes littéraires et des sources documentaires rédigés en grec et en latin

3. Donner du sens à des productions culturelles

- 3.1. Interpréter un évènement, une Œuvre, une image ou un texte dans son contexte historique, social et culturel
- 3.2. Évaluer la portée signifiante de productions culturelles dans une société donnée et rendre compte de leur circulation
- 3.3. S'ouvrir à d'autres cultures, moyens de communication et d'expression et perspectives.
- 3.4. Envisager le caractère systémique de la crise écologique et sociale
- 3.5. Gérer des données, des informations et des contenus numériques
- 3.6. Contextualiser et commenter la production et la réception des textes littéraires et des sources documentaires rédigés en grec et en latin

4. Comprendre et produire des textes scientifiques

- 4.1. Collecter et sélectionner des informations pertinentes selon des méthodes rigoureuses et systématiques
- 4.2. Synthétiser les éléments de connaissance essentiels de manière à problématiser une question de recherche
- 4.3. Produire un texte scientifique qui respecte les normes de la discipline et les conventions numériques ("étiquette")
- 4.4. Créer du contenu numérique
- 4.5. Formuler une question de recherche et produire un texte scientifique en se fondant sur des sources en langue originale

5. Communiquer dans plusieurs langues

- 5.1. Lire et comprendre des textes spécialisés dans plusieurs langues modernes
- 5.2. Rédiger de manière professionnelle
- 5.3. Communiquer (avec des pairs) dans son domaine disciplinaire, dans au moins une langue étrangère

6. Devenir autonome et responsable dans sa formation

- 6.1. Anticiper et planifier l'ensemble de ses activités d'apprentissage
- 6.2. Être capable de travailler individuellement ou de manière collective et collaborative, y compris à l'aide d'outils numériques
- 6.3. Faire preuve d'un regard réflexif sur ses connaissances, ses méthodes et ses productions
- 6.4. Gérer son identité numérique
- 6.5. Identifier les besoins auxquels la technologie peut apporter des réponses

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques totalise 180 crédits répartis en 3 blocs annuels (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits (2 x 15 crédits).

Cinq axes composent **la majeure** du programme de bachelier :

(1) une formation générale à différentes matières en **sciences humaines** (histoire et critique historique, littérature et linguistique, philosophie et sciences religieuses, arts et civilisations) ;

(2) une formation aux sciences de l'Antiquité et du Moyen Âge et disciplines connexes de la philologie classique, y compris une ouverture aux langues et littérature orientales ;

(3) une formation disciplinaire aux langue et littérature grecques (histoire de la littérature, étude de la langue, étude de textes d'auteurs en prose et en poésie), qui peut donner lieu à un travail de fin de cycle ;

(4) une formation disciplinaire aux langue et littérature latines (histoire de la littérature, étude de la langue, étude de textes d'auteurs en prose et en poésie), qui peut donner lieu à un travail de fin de cycle ;

(5) une formation en langue moderne (anglais ou allemand).

La première année du premier cycle s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art et la littérature offre un socle d'apprentissages de base et permet une éventuelle réorientation à l'issue du premier quadrimestre.

Dès le premier quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année.

Ensuite, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la Faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

CLAS1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (27 crédits)

○ LFIAL1140	Histoire de l'art et de la musique		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	Charles Doyen Marta Sábado Novau (coord.)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1190	Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement		FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1145	Critique historique		FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ LFIAL1131	Comprendre le langage: une introduction à la linguistique		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques		FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐			X

o Formation spécifique (110 crédits)

o Travail de fin de cycle (5 crédits)

○ LCLAS1399	Travail de fin de cycle		FR [q1+q2] [] [5 Crédits] 🌐			X
-------------	-------------------------	--	-----------------------------	--	--	---

o Sciences de l'Antiquité et du Moyen-âge (35 crédits)

○ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haeperen	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1422	Histoire du Moyen Âge	Gilles Lecuppre	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LGLOR1100	Introduction aux études comparatives indo-européennes	Leonid Kulikov	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X		
○ LGLOR1210	Séminaire d'introduction aux études anciennes	Aline Smeesters	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Marco Cavalieri	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly		X	X
○ LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>		FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐		X	X
○ LHIST1331	Questions d'histoire ancienne ■		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

o Langues et littératures grecques et latines (70 crédits)

○ LFIAL1770	Grec I		FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LGLOR1270	Grec II		FR [q2] [45h+30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LGLOR1321	Grec III A ■		FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐		X	X
○ LGLOR1322	Grec III B ■		FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐		X	X
○ LGLOR1422	Littérature grecque		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐		X	X

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LGLOR1721	Explication d'auteurs grecs A	Lysiane Delanaye	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits]		x	x
○ LGLOR1722	Explication d'auteurs grecs B		FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits]		x	x

○ Un des deux choix suivants

Le cours LFIAL 1181 : si vous avez suivi 4 heures de latin par semaine durant les 4 dernières années du secondaire ou si vous avez réussi le test de niveau.

Les cours LFIAL1180 et LGLOR1230 : si vous ne remplissez pas les conditions pour suivre LFIAL 1181

⊗ LFIAL1181	Auteurs latins	Aaron Kachuck	FB [q1+q2] [45h+15h] [10 Crédits] > English-friendly	x		
-------------	----------------	---------------	---	---	--	--

⊗ Les deux cours suivants (10 crédits)

○ LFIAL1180	Latin I		FB [q1] [30h+30h] [5 Crédits]	x		
○ LGLOR1230	Latin II		FB [q2] [45h+30h] [5 Crédits]	x		
○ LGLOR1331	Latin III A		FB [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits]		x	x
○ LGLOR1332	Latin III B		FB [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits]		x	x
○ LGLOR1431	Littérature latine		FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits]		x	x
○ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A	Aaron Kachuck	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits]		x	x
○ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B		FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits]		x	x

○ Langue moderne (13 crédits)

La langue choisie sera la même durant tout le programme de bachelier

⊗ Allemand

○ LDEU1116	Deutsche Sprache als soziale und kulturelle Praxis		DE [q1+q2] [45h+75h] [5 Crédits]	x		
○ LALLE1212	Allemand: niveau moyen	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [5 Crédits]		x	
○ LALLE1313	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire	Ann Rinder (coord.)	DE [q1] [30h] [3 Crédits]			x

⊗ Anglais

○ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Marine Volpe (supplée) Sandrine Mulkers	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits]	x		
○ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits]		x	
○ LANGL1313	Interactive English Communication	Philippe Denis (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [3 Crédits]			x

○ Mineure (30 crédits)

Une mineure est à choisir dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

Maximum 1 élément(s)

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Lorsqu'il accède au **cycle de bachelier** (bloc annuel 2), l'étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres est invité à ouvrir ses horizons de formation par le choix d'une mineure (voir la liste des mineures accessibles ci-dessous).

Qu'est-ce qu'une mineure ?

C'est une sorte d'option de 30 crédits qui permet à l'étudiant :

- de découvrir un autre discipline
- de s'interroger sur son projet personnel d'apprentissage
- de définir le sens qu'il souhaite donner à son parcours de formation
- un accès facilité à certains masters

Attention ! Il est impossible de s'inscrire à une mineure sans être inscrit à un bachelier.

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible [ici](#).

Liste des mineures accessibles à ce programme de bachelier

- > Mineure en Langue et culture allemandes (*) [prog-2024-minalle]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2024-minanti]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2024-minarke]
- > Mineure en information et communication [prog-2024-mincomu]
- > Mineure en culture et création [prog-2024-mincucrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2024-minculsts]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2024-mindd]
- > Mineure en études européennes [prog-2024-mineuro]
- > Mineure en études de genre [prog-2024-mingenre]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2024-minogest]
- > Mineure en histoire [prog-2024-minhist]
- > Mineure « Décentrer l'histoire : Subalternités et critiques postcoloniales » [prog-2024-mindhis]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2024-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2024-minfilo]
- > Mineure en Langue et culture italiennes [prog-2024-minita]
- > Mineure en études littéraires [prog-2024-minlitt]
- > Mineure en études médiévales [prog-2024-minmedi]
- > Mineure en musicologie [prog-2024-minmusi]
- > Mineure en Langue et culture néerlandaises (*) [prog-2024-minneer]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2024-minodroi]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2024-minreli]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2024-minspol]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2024-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2024-mintheo]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2024-minori]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2024-minchin]
- > Mineure en criminologie [prog-2024-mincrim]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2024-minsoca]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LANGL1212 "[English for Arts Students. An intermediate course](#)" a comme prérequis LANGL1111

- LANGL1111 - [Anglais: Langue et Culture](#)

LGLOR1321 "[Greek III A](#)" a comme prérequis LGLOR1270

- LGLOR1270 - [Grec II](#)

LGLOR1322 "[Greek III B](#)" a comme prérequis LGLOR1270

- LGLOR1270 - [Grec II](#)

LGLOR1331 "[Latin III A](#)" a comme prérequis LGLOR1230

- LGLOR1230 - [Latin II](#)

LGLOR1332 "[Latin III B](#)" a comme prérequis LGLOR1230

- LGLOR1230 - [Latin II](#)

LHIST1331 "[Questions of Ancient History](#)" a comme prérequis LFIAL1421

- LFIAL1421 - [Histoire de l'Antiquité](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

CLAS1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure

o Formation générale

○ LFIAL1140	Histoire de l'art et de la musique		FB [q1] [30h] [5 Crédits]
○ LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	Charles Doyen Marta Sábado Novau (coord.)	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
○ LFIAL1190	Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement		FB [q1] [45h] [5 Crédits]
○ LFIAL1131	Comprendre le langage: une introduction à la linguistique		FB [q1] [30h] [5 Crédits]

o Formation spécifique

o Sciences de l'Antiquité et du Moyen-âge

○ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepelen	FB [q1] [45h] [5 Crédits]
○ LFIAL1422	Histoire du Moyen Âge	Gilles Lecuppre	FB [q2] [45h] [5 Crédits]
○ LGLOR1100	Introduction aux études comparatives indo-européennes	Leonid Kulikov	FB [q2] [30h] [5 Crédits] > English-friendly

o Langues et littératures grecques et latines

○ LFIAL1770	Grec I		FB [q1] [30h] +30h] [5 Crédits]
○ LGLOR1270	Grec II		FB [q2] [45h] +30h] [5 Crédits]

o Un des deux choix suivants

Le cours LFIAL 1181 : si vous avez suivi 4 heures de latin par semaine durant les 4 dernières années du secondaire ou si vous avez réussi le test de niveau.

Les cours LFIAL1180 et LGLOR1230 : si vous ne remplissez pas les conditions pour suivre LFIAL1181

⊗ LFIAL1181	Auteurs latins	Aaron Kachuck	FB [q1+q2] [45h] +15h] [10 Crédits] > English-friendly
-------------	----------------	---------------	---

⊗ Les deux cours suivants

○ LFIAL1180	Latin I		FB [q1] [30h] +30h] [5 Crédits]
○ LGLOR1230	Latin II		FB [q2] [45h] +30h] [5 Crédits]

o Langue moderne

La langue choisie sera la même durant tout le programme de bachelier

⊗ Allemand

○ LDEU1116	Deutsche Sprache als soziale und kulturelle Praxis		FB [q1+q2] [45h] +75h] [5 Crédits]
------------	--	--	--

⌘ Anglais

<p>○ LANGL1111</p>	<p>Anglais: Langue et Culture</p>	<p>Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Marine Volpe (supplée) Sandrine Mulkers</p>	<p>EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits] </p>
--------------------	-----------------------------------	--	---

CLAS1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Majeure

o Formation générale

○ LFIAL1145	Critique historique		[FR] [q2] [30h] +10h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---------------------	--	--

o Formation spécifique

o Sciences de l'Antiquité et du Moyen-âge

○ LGLOR1210	Séminaire d'introduction aux études anciennes	Aline Smeesters	[FR] [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Marco Cavalieri	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly
○ LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>		[FR] [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐

o Langues et littératures grecques et latines

○ LGLOR1321	Grec III A 🟡		[FR] [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
○ LGLOR1322	Grec III B 🟡		[FR] [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LGLOR1422	Littérature grecque		[FR] [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LGLOR1721	Explication d'auteurs grecs A	Lysiane Delanaye	[FR] [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
○ LGLOR1722	Explication d'auteurs grecs B		[FR] [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LGLOR1331	Latin III A 🟡		[FR] [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐

○ LGLOR1332	Latin III B 🟡		FB [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LGLOR1431	Littérature latine		FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A	Aaron Kachuck	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B		FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐

o Langue moderne

La langue choisie sera la même durant tout le programme de bachelier

⌘ Allemand

○ LALLE1212	Allemand: niveau moyen	Ann Rinder (coord.)	FB [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	------------------------	---------------------	---

⌘ Anglais

○ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course 🟡	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.)	FB [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	---	---

o Mineure

Une mineure est à choisir dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

Maximum 1 élément(s)

CLAS1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Majeure

o Formation générale

○ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques		(FR) [q1] [15h] [2] Crédits 🌐
-------------	--	--	-------------------------------------

o Formation spécifique

o Travail de fin de cycle

○ LCLAS1399	Travail de fin de cycle		(FR) [q1+q2] [] [5] Crédits 🌐
-------------	-------------------------	--	--

o Sciences de l'Antiquité et du Moyen-âge

○ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Marco Cavalieri	(FR) [q2] [30h] [5] Crédits ⊕ 🌐 > English-friendly
○ LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>		(FR) [q1] [45h] [5] Crédits 🌐
○ LHIST1331	Questions d'histoire ancienne ■		(FR) [q1] [30h] [5] Crédits 🌐

o Langues et littératures grecques et latines

○ LGLOR1321	Grec III A ■		(FR) [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ○ 🌐
○ LGLOR1322	Grec III B ■		(FR) [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LGLOR1422	Littérature grecque		(FR) [q1+q2] [45h] [5] Crédits ⊕ 🌐
○ LGLOR1721	Explication d'auteurs grecs A	Lysiane Delanaye	(FR) [q1+q2] [45h] [5] Crédits ○ 🌐
○ LGLOR1722	Explication d'auteurs grecs B		(FR) [q1+q2] [45h] [5] Crédits ⊕ 🌐

○ LGLOR1331	Latin III A 🇺🇵		FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1332	Latin III B 🇺🇵		FR [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1431	Littérature latine		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A	Aaron Kachuck	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐

○ Langue moderne

La langue choisie sera la même durant tout le programme de bachelier

✂ Allemand

○ LALLE1313	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire	Ann Rinder (coord.)	DE [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
-------------	--	---------------------	-----------------------------------

✂ Anglais

○ LANGL1313	Interactive English Communication	Philippe Denis (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------------------	-------------------------	---

○ Mineure

Une mineure est à choisir dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

Maximum 1 élément(s)

CLAS1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidat-es de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilé-es aux ressortissant-es belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidat-es, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux; exercices en groupes restreints; travaux écrits individuels et de groupe; préparation personnelle de la traduction des textes grecs et latins ; exercices de grammaire (morphologie, syntaxe), de version et de thème. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

La formation commune comporte des cours donnés par des équipes d'enseignants et accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

La formation spécifique aux domaines du grec et du latin propose :

- une étude progressive de la langue (morphologie, syntaxe), théorique et appliquée, accompagnée d'exercices de version et de thème ;
- un panorama des auteurs classiques et de leurs œuvres dans leur contexte historique, accompagné d'un petit travail de synthèse ;
- un examen approfondi d'œuvres significatives d'auteurs réputés sur base du texte dans la langue originale (traduction préparée individuellement et vérifiée en groupe, explications grammaticales, commentaire visant à définir le contexte et à dégager les valeurs humaines) ;
- une initiation aux aspects techniques et méthodologiques de la discipline (bibliographie, sciences auxiliaires) débouchant sur la rédaction d'un court travail en première année du premier cycle (sujet au choix) et d'un travail de fin de cycle (présentation, traduction et commentaire d'un ou de plusieurs textes étudié(s) dans la/les langue(s) originale(s) sur un thème au choix).

Le tutorat assure un accompagnement des étudiants néophytes en difficulté par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du programme de [Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME/Mercator, ou
- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

L'échange est à prévoir au cours du premier quadrimestre du troisième bloc annuel.

La [liste des destinations conseillées](#) est disponible sur les pages dédiées à la mobilité sur le site de la Faculté.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours de langues et de littératures grecques ou latines peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès aux [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) correspondants.

Autres masters accessibles au terme du programme

Le diplômé du [Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#)
- [Master \[120\] en linguistique](#)
- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#)
- [Master \[120\] en philosophie](#) et [Master \[60\] en philosophie](#)
- [Master \[120\] en histoire](#) et [Master \[60\] en histoire](#)
- [Master \[120\] en communication](#)
- [Master \[60\] en information et communication](#)
- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en criminologie](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#).

Dernière mise à jour : juillet 2022

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Jan Tavernier](#)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](#)
- Secrétaire: [Herman Seldeslachts](#)
- 3e membre du jury restreint: [Aaron Kachuck](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be